



RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR : ACCUEIL EXTRASCOLAIRE **DES ECOLES COMMUNALES FONDAMENTALE ET PRIMAIRE** **FERNAND VANBEVER.**

Moment de vie charnière entre la famille et l'école, l'accueil en milieu scolaire est devenu un lieu où l'on propose à l'enfant des activités variées et adaptées, à l'intérieur et à l'extérieur, tout en lui laissant aussi la possibilité de se détendre, de se reposer et de rêver. Un lieu où l'on se soucie de son épanouissement, de son bien-être et de sa sécurité.

Les accueillantes, par leur présence à ces moments cruciaux dans la journée de l'enfant (le matin, aux heures des repas, le soir quand la fatigue se fait sentir) se révèlent les partenaires privilégiés des parents.

L'accueil extrascolaire de l'école communale dispose d'une équipe fixe d'accueillantes formées régulièrement à la psychologie de l'enfant, aux diverses techniques d'animation et entièrement dédiées à cette fonction.

Celles-ci assureront l'accueil dans un esprit familial et chaleureux et se tiendront à votre disposition pour toute information utile concernant votre enfant.

Vous trouverez, ci-dessous, une présentation de ce service et son règlement d'ordre intérieur :

- 1. Informations pratiques**
- 2. Modalités de tarification**
- 3. Modalités de fonctionnement**
- 4. Activités proposées**
- 5. Modalités de sorties**
- 6. Accueil durant les conférences pédagogiques et les vacances scolaires**

1. Informations pratiques :

<p><u>Directions :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Laurence Mabilie (Grez Primaire) Tel : 010/84.83.60 laurence.mabilie@grez-doiceau.be- Tania Tunga (Grez maternelle, Pécrot et Nethen) Tel : 010/84.83.77 tania.tunga@grez-doiceau.be <p><u>Coordinatrice/Responsable de l'équipe :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Magaly Knockaert Tel : 010/84.83.64 magaly.knockaert@grez-doiceau.be	<p><u>Accueillantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Merryl Cicigoï (remplacée pour l'année scolaire 2023-2024).- Camille Godeau- Sandrine Gryspeert- Emanuelle Picherit- Cécile Piro- Lalaina Ranjharivelo- Ana Rodríguez Pérez- Nadine Rulmont- Marine Smets- Mélodie Surinx- Berengère Vreuriek
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Numéro de contact de l'accueil (garderie) le matin et le soir :

- **Grez-centre** : 0476/443.132
- **Pécrot** : 010/84.18.62
- **Nethen** : 010/86.12.48

2. Modalités de tarification :

Un accueil gratuit est proposé aux enfants qui fréquentent l'établissement scolaire le matin de 7h00 (7h30 à Pécrot) au début des cours et le soir de la fin des cours à 16h00 (16h30 à Pécrot).

L'accueil (garderie) est payant au tarif de 1€ / heure (payable à la minute) :

	Grez-centre	Pécrot	Nethen
Lundi	16h00 – 18h00	16h30 – 18h00	16h00 – 18h00
Mardi	16h00 – 18h00	16h30 – 18h00	16h00 – 18h00
Mercredi	12h45 – 18h00	12h00 – 14h00	12h45 – 18h00
Jeudi	16h00 – 18h00	16h30 – 18h00	16h00 – 18h00
Vendredi	16h00 – 18h00	16h30 – 18h00	16h00 – 18h00

Veillez noter que **tout dépassement après 18h00**, à titre tout à fait exceptionnel, entraîne un paiement de 12 euros de l'heure par enfant, soit **3 euros le quart d'heure**.
Tout quart d'heure commencé, même de quelques minutes, sera dû.

Les factures seront envoyées par e-mail mensuellement.

3. Modalités de fonctionnement :

	Grez Maternelle	Grez Primaire	Pécrot	Nethen
Accueil du matin	7h00 – 8h15 : Accueil dans le réfectoire	7h00 – 8h00 : Accueil dans le réfectoire	7h30 – 8h45 : Accueil dans la classe des 2 ^{ème} / 3 ^{ème} maternelle.	7h00 – 8h15 : Accueil dans le réfectoire. 8h15 – 8h40 : Accueil dans la cour
	8h15 – 8h30 : Accueil dans la cour de récréation maternelle	8h00 – 8h45 : Accueil dans la cour de récréation primaire		
Accueil du soir	15h25 – 17h15 : Accueil dans la cour maternelle ou à l'étage du pavillon orange en fonction de la météo 17h15 – 18h00 : Accueil dans la cour primaire ou dans le réfectoire	15h40 – 18h00 : Accueil dans la cour primaire ou dans le réfectoire	15h50 – 18h00 : Accueil dans la classe des 2 ^{ème} / 3 ^{ème} maternelle ou dans la cour de récréation en fonction de la météo	15h35-18h00 : Accueil dans la cour de récréation ou dans le réfectoire en fonction de la météo.
Accueil du mercredi après-midi	12h30 – 13h30 : Accueil et repas dans le réfectoire 13h30 – 18h00 : Accueil dans la cour primaire ou le réfectoire en fonction de la météo.		11h45 – 14h00 : Accueil dans la classe des 2 ^{ème} / 3 ^{ème} maternelle ou dans la cour de récréation en fonction de la météo.	12h30-18h00 : Accueil dans la cour de récréation ou dans le réfectoire en fonction de la météo

Lorsque vous n'avez pas la possibilité de rencontrer l'enseignant(e) de votre enfant ou la direction avant ou après les cours, l'accueillante prend note de vos communications afin de les transmettre.

Le matin, quand le moment de la séparation est difficile pour les plus petits, l'accueillante les rassure, les prend dans ses bras pour que la journée commence en douceur.

Pour garantir la sécurité physique des enfants, des règles sont mises en place : ne pas courir dans le local, ne pas grimper sur les tables, ne pas lancer d'objets ou jouets.
Les enfants sont encouragés à respecter certaines valeurs importantes pour la vie en collectivité : le respect de l'autre et du matériel, la politesse, l'échange, l'écoute,...

Un enfant n'est sous la responsabilité de l'école qu'à partir du moment où il s'est présenté à l'accueillante (accompagné de ses parents ou non).

4. Activités proposées

Les mercredis après-midi, des activités variées sont organisées par l'équipe des accueillantes ainsi qu'une sieste pour les plus petits.

Selon les circonstances et le nombre d'enfants, des occupations ou activités sont proposées par l'accueillante durant l'accueil du soir. Bien évidemment c'est sans obligation, l'accueil doit rester un moment de détente !!!

5. Modalités de sorties :

Chaque enfant dispose d'un **QR Code nominatif** qui est remis aux parents en cinq exemplaires. Il est demandé aux parents, ou à toute personne venant les rechercher, de présenter le QR Code de l'enfant afin que le membre de l'équipe éducative puisse le scanner.

Celui-ci peut être enregistré dans la galerie photo de votre téléphone et vous pouvez aussi le retrouver dans l'application parents QuickSchool.

Il est obligatoire de scanner celui-ci tous les jours. À défaut, nous ne laisserons pas les enfants quitter l'école sans vérifier l'identité de la personne qui souhaite les reprendre et sans compléter un listing de présence signé par l'adulte qui reprend l'enfant.

6. Accueil durant les conférences pédagogiques et les vacances scolaires

Un accueil payant sous inscriptions préalables (1€/heure) est proposé aux enfants qui fréquentent l'établissement scolaire **lors des conférences pédagogiques.**

Il se déroule sur l'implantations de **Grez centre** : rue du Pont au Lin 22, 1390 Grez-Doiceau de 7h00 à 18h00. Des activités variées sont proposées aux enfants, ainsi qu'une sieste pour les plus petits.

Pendant les congés scolaires d'automne, de détente et de printemps, le service ATL de la commune organise des plaines durant certaines semaines, uniquement pour les enfants qui sont en maternelle.

Les informations concernant celles-ci vous seront transmises par e-mail avant chaque congé scolaire.